

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Exploitation d'un emplacement de vente ambulante
Sur le domaine public de la ville de La Roche-sur-Foron
Pour une activité de restauration de type « FOOD TRUCK »**

Cette demande doit être complétée après avoir pris connaissance de l'appel d'offre qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement de vente ambulante situé rue du Collège, dans le **Parc du Château de l'Echelle**, pour une activité de restauration de type Food truck sur le domaine public de la commune de La Roche-sur-Foron de la période du **samedi 08 avril 2023 au samedi 30 septembre 2023**.

Le tarif en vigueur pour l'emplacement en question s'élève à **25 € par créneau horaire journalier pour l'année 2023 (électricité comprise)**.

1. Le demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Portable :

Courriel :

Profession actuelle :

Le candidat joindra ses références professionnelles en restauration ainsi que son CV détaillé.

2. L'entreprise

Nom de l'entreprise :

Date de création : ou en cours de création :

N° d'immatriculation au registre du commerce (RCS) :

Activité exercée : à titre principal : oui / non à titre complémentaire : oui / non
Autre activité exercée :

Le candidat devra fournir les documents administratifs réglementaires en cours de validité attestant de sa qualité de commerçant non-sédentaire :

- Une photocopie de la carte de commerçant permettant l'exercice d'activités non-sédentaires.
- Un extrait d'inscription au registre du commerce et/ou des métiers (Kbis, ou SIREN de moins de 3 mois).
- Une assurance en responsabilité civile se rapportant à l'exercice d'activités non-sédentaires.
- CERFA 13984 le cas échéant.
- Il devra également produire une attestation du suivi d'une formation aux normes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables à la restauration de type HACCP.
- Il est rappelé que le candidat est tenu de contracter les assurances réglementaires concernant son activité de restauration, ses biens matériels, la responsabilité civile et professionnelle. Il fournira une copie de sa police d'assurance couvrant la période d'exploitation concernée. De même, il est tenu de contracter les assurances contre l'incendie, les dégâts des eaux, le vol et en apporter la preuve.

3. Réponses à l'appel d'offre (confère « Critères de sélection »)

3.1. Qualité de l'offre (7 points)

*La variété de l'offre et la qualité des produits proposés seront étudiés en privilégiant le circuit court et les produits bios. Sera privilégié une cuisine créative ou typique, de qualité, à partir de produits frais et respectueux de la saisonnalité ; l'innovation et la diversité culinaire, de préférence cuisiné sur place.
La diversité de l'offre proposée par rapport à l'offre sédentaire déjà existante sera également examinée.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.2. Hygiène et environnement (5 points)

*Le candidat justifiera d'une formation aux normes de sécurité sanitaire et d'hygiène applicables à la restauration et s'y engager. Il devra respecter la chaine du froid.
Il sera fortement apprécié la gestion autonome des déchets, l'utilisation de contenants biodégradables ou réutilisables.
Il veillera à la propreté de son véhicule.
Il favorisera les commerçants locaux et un approvisionnement en circuit court.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.3. Prix (4 points)

Les prix pratiqués devront permettre de toucher le public le plus large possible.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.4. Esthétisme (4 points)

L'esthétisme de la structure de vente et l'intégration dans l'environnement seront un critère important. Le candidat précisera les dimensions et le type de véhicule utilisé : forme, logo de l'enseigne, couleur. Des photos seront à joindre au dossier.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4- Souhait de présence sur l'emplacement défini

Merci d'indiquer le ou les jours de la semaine où vous souhaitez que votre Food Truck soit présent sur l'emplacement selon les créneaux horaires ci-dessous définis (les cases quadrillées ne sont pas des créneaux accessibles).

Semaine en période scolaire : (la période couvre 15 semaines)

	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
11h / 16h		X		
17h / 22h				

Semaine en période de vacances : (la période couvre 10 semaines : 2 semaines pour les vacances d'avril et 8 semaines pour les vacances d'été)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
11h / 16h	X	X	X	X	X		
17h / 22h	X	X	X	X	X		
15h / 21h						X	X

Attention : cette demande ne vaut pas accord.

Toute demande fera l'objet d'une étude approfondie par la Ville qui tiendra compte de vos souhaits sans pour autant pouvoir garantir qu'ils pourront être respectés.

Rappel : la Commune se réserve le droit de délocaliser ponctuellement la tenue du Food truck dans un autre lieu du Plain Château ou de l'annuler en cas de manifestation ne permettant pas l'activité du Food truck.

5- Motivations / Arguments complémentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Je certifie avoir pris connaissance du cahier des charges de l'appel à projet qui a pour objet de définir les conditions d'exploitation de l'emplacement de vente ambulante situé :

Rue du collège au parc du château de l'Echelle à La Roche-sur-Foron,
pour une activité de restauration de type « Food Truck » sur la commune de La Roche-sur-Foron.

Je m'engage à respecter le règlement établi.

Date

Nom et Signature

Afin de compléter votre demande vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux services municipaux pour étudier votre dossier.

Les informations contenues dans ce formulaire sont destinées à permettre le suivi administratif de la demande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à accueil@larochesurforon.fr.